

ACTIONS DE CONCERTATION – ENGAGEMENTS DES COMMUNES

engagements pris avant les élections municipales de mars 2014 par les équipes élues

AVEC LA COMMUNE DU CROISIC	AVEC LA COMMUNE DE BATZ-SUR-MER	AVEC LA COMMUNE DU POULIGUEN
<i>Rencontre avec Madame Quellard, Messieurs Le Cam et Decker.</i>	<i>Rencontre avec Mesdames L'Honen et Saffar, Monsieur Lemasson.</i>	<i>Rencontre avec Messieurs Lainé, David et Debatisse.</i>
Modalités de fonctionnement avec DECOS		
<p>Accord donné pour un poste d'adjoint à l'environnement (M. Decker).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accord pour que les objectifs de la politique environnementale soient explicites et chiffrés. • Accord pour associer les associations à l'élaboration des solutions. • Accord pour que les associations puissent agir comme <i>vigie d'observation de terrain</i> en complément du rôle assigné à l'éco-garde. • Accord pour faire un suivi régulier formel de l'état d'avancement des programmes. • Accord pour une communication régulière aux habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'adjoint à l'environnement prévu, mais un délégué chargé de coordonner le suivi des questions environnementales qui sont transversales. • Un certain nombre d'engagements pour préserver l'environnement. Mme L'Honen témoigne de l'importance qu'elle accorde à ces questions, par son engagement au Conseil Régional sur des thématiques telles que l'eau, la pêche et le littoral. • Engagement de concertation dans le cadre de commissions extra-municipales et de conseils d'habitants, en particulier. Volonté de donner la parole aux associations, entre autres, rechercher les compétences, solliciter les experts... et prendre le temps (cf. expérience des Assises au Conseil Régional). • Engagement de transparence, avec libre accès des documents publics et de l'état d'avancement des projets. Objectif de réaliser une communication aux habitants pour rendre compte et favoriser la compréhension des actions entreprises. • Programmation pluriannuelle des plans d'action. • Accord pour faire le point deux fois par an de l'état d'avancement des actions programmées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un adjoint regroupant l'Urbanisme et l'Environnement (M. David), avec probablement le besoin de renforcer le traitement des questions environnementales après la finalisation du PLU en concertation avec Cap Atlantique. • Expriment une sensibilisation pour la protection de l'environnement dans le cadre des actions entreprises. DECOS souhaitant que la politique et les objectifs environnementaux soient mieux explicités, le sujet devrait être approfondi. De nombreuses actions réalisées sur la mandature précédente et visant à protéger l'environnement ont été citées. • Accord pour écouter les observations et suggestions, et consulter les associations comme DECOS pour élaborer des solutions dans le cadre de groupes de travail. • Accord pour organiser un suivi périodique (2 fois par an) de l'état d'avancement des actions.

Principaux enjeux environnementaux

- **Urbanisme** : 5 ha seulement de foncier disponible. Problème de risque d'inondations (PAPI), problème majeur : 390 logements concernés au Croisic (sur 500 pour l'ensemble du territoire de Cap Atlantique). Pas de solution autre que de s'organiser pour faire face à la montée des eaux. Des expertises des logements concernés sont prévues pour diagnostic des mesures de précaution à prendre par les occupants : élévation des circuits électriques, voies d'évacuation...

A noter le recul significatif du trait de côte suite aux tempêtes de l'hiver 2013-2014.

Zone verte : part importante de terrains est propriété du Conseil Général de Loire Atlantique. Problème d'entretien.

- **Eaux Assainissement** : M. Decker participe à la Charte d'amélioration pilotée par Cap Atlantique. Il pilote les actions sur Le Croisic (dernière réunion 19 mars 2014). 16 logements non conformes et polluants au Croisic sont suivis individuellement par la commune. Contrôles de conformité requis en fin de travaux suite à déclarations de travaux. Certificat de conformité exigé en cas de mutation.

Camping-caristes : conscience du besoin d'améliorer la signalisation. La zone de stationnement du port sera probablement supprimée.

- **Biodiversité** : l'action au Croisic est considérée comme exemplaire par DECOS avec une réduction estimée de 60% des surfaces envahies par les plantes invasives.

Un projet d'ovin sur certains terrains est à l'étude avec Cap Atlantique.

NB. Opération Grand Site (OGS) Marais

Salants piloté par la Préfecture :

Le Croisic s'est rattaché au comité de pilotage (non inclus initialement). Dernière réunion septembre 2013 (participation M. Decker). Question de financement pour mise en place. Prévision du bouclage du tour des marais par navette entre quai Le Croisic et Pen Bron.

- **Circulations douces** : Cap Atlantique a un rôle de

- **Urbanisme** : Objectif de préservation des richesses naturelles, et en particulier de mise en valeur de la Dune de la Falaise et de la coupure verte (avec remise en culture de jachères, reprise cultures maraîchères et réhabilitation des murets et chemins). Ce dernier point est jugé important et mérite une action de long terme pour éviter le risque de voir fragiliser ces espaces. Besoin aussi de contribuer au plan de requalification de la zone du Poull'go avec Cap Atlantique, mais demandera du temps, compte tenu de la situation actuelle. Le plan de prévention des risques de submersion nécessitera des actions complémentaires sur le renforcement des digues pour la protection des marais.

- **Qualité de l'eau** : Objectif affiché d'amélioration de la qualité de l'eau (potable) et de l'entretien des réseaux. La qualité des eaux du Traict, actuellement suivie par Cap Atlantique, nécessite davantage de contrôles des sources de pollution. Souhaite plus de contraintes pour les mises en conformité des installations défectueuses. Concernant la qualité des eaux de baignade, les sources de pollution sont multifactorielles. Ecart important avec les critères d'obtention du Pavillon Bleu. Nécessite un plan d'action coordonné par Cap Atlantique.

- **Biodiversité** : le projet de mise en valeur de la Dune de la Falaise vise la préservation de ses richesses botaniques. Besoin de sensibiliser les habitants et touristes à la préservation des laves de mer et la lutte contre les espèces invasives. Pas de plan spécifique affiché, mais à considérer dans le cadre des plans annuels, en impliquant les associations. Besoin d'impliquer les propriétaires pour l'entretien de leurs terrains (zone verte) et d'étudier avec l'intercommunalité l'impact du développement économique, urbanistique et touristique sur les espaces sensibles.

- **Urbanisme** : pas de problème particulier ressenti pour respecter les lois de protection de l'environnement dans l'élaboration du PLU. Augmentation des surfaces classées N de 61 ha à 101 ha dans le PLU. Satisfait du projet Natura 2000 réalisé au Clos Cario, et souhaiterait pouvoir l'étendre, sous réserve de financements accessibles. Permettrait de valoriser des « cônes de vue » sur le marais. Objectif de densification de centre ville pour éviter l'extension des zones urbanisées et favoriser l'activité de centre ville. La mise en œuvre du Plan de Prévention des Inondations (PAPI) est un objectif important (surélévation des quais et digues).

- **Qualité des eaux de rivage**: quelques problèmes résiduels identifiés en particulier anse de Toullain nécessitent des actions correctives. La reprise de la gestion des eaux pluviales par Cap Atlantique devrait permettre de nouvelles améliorations. Mais il y a déjà des bassins de rétention d'eaux pluviales existants et en projet.

A noter l'objectif de réduire le taux de surfaces imperméabilisées (parkings), en particulier l'objectif d'avoir 30% de surfaces perméables sur les nouvelles constructions, et la réalisation de 2 cales de carénage avec la collecte des eaux sales pompées et évacuées sur le port.

- **Biodiversité** : un inventaire de la biodiversité sur le territoire de la commune fait par le CPIE LOE en 2010 sert de référence pour les acteurs sur le terrain (consultable sur le site de la Mairie). Reconnaît le besoin d'organiser une action de lutte contre les espèces invasives en coordination avec Cap Atlantique. Accord pour évaluer la pertinence de faire un état des lieux préliminaire à un plan d'actions. Programme d'arborisation avec une Journée de l'Arbre. A noter l'aide externe d'expertise pour l'entretien des arbres de la commune nécessitant des abattages et remplacement si possible par espèces indigènes. Le projet d'un boisement des Bôles de Goustan

Principaux enjeux environnementaux

pilote (sujet intégré à la commission Sports). Doit définir l'harmonisation des signalisations des balisages chemins vélos / piétons sur tout le territoire (plan PPPR).

Difficultés pour réaliser la continuité du chemin piéton le long des marais salants vers Batz à cause d'un refus de 3 paludiers propriétaires des terrains.

Poursuite prévue du plan de développement des voies cyclables, mais pas de projet de sens unique pour le tour de côte.

- **Economies d'énergie** : le PCET (Plan Climat Energie Territorial) est tout récent (validation Cap Atlantique juillet 2013).

Projets d'économies sur les bâtiments publics : école Cartier (potentiel important, mais retour sur investissement d'environ 10 ans), presbytère (?).

Des actions à prévoir sur les salles municipales (maison des associations...), projet salle des fêtes.

Les projets de logements nouveaux avec SA HLM ESPACE DOMICILE prévus en bâtiment passif.

OK sur des indicateurs globaux de suivi des consommations.

Réduction flux auto : travail au sein du SCOT, problème lié aux logements.

Un groupe de travail Cap Atlantique piloté par M. Baudrais pour optimisation.

Projet parking entrée de ville prévu.

Projet d'acquisition de véhicules électriques pour nouveaux véhicules municipaux.

- **Education des enfants** : Le Conseil Municipal des Jeunes (classes de CM1, CM2, 6e et 5e) est important pour relayer des actions avec les jeunes. Film sur actions réalisées en cours.

- **Circulations douces** : objectif affiché de rendre plus sûres les voies de circulation pour les vélos et les piétons, et de créer de nouvelles voies douces.

Plan pluriannuel à définir à partir d'un plan d'ensemble des itinéraires à formaliser.

OK pour prendre en compte les propositions du groupe Vélo auquel DECOS a participé.

Objectif de développer les transports collectifs.

- **Economies d'énergie** : sujet non discuté.

- **Éducation des jeunes à l'environnement** : Accord pour prolonger les actions entreprises avec les écoles et le support pédagogique du CPIE/LOE. À actualiser. Évaluer les possibilités d'utilisation des aménagements du temps scolaire à l'automne 2014.

Proposition d'un conseil municipal de jeunes.

commencé sera poursuivi. A noter aussi les expériences de pâturages pour l'entretien de terrains communaux. Le jardin potager des Korrigans (ex CPIE) est toujours exploité par une association ayant une convention avec la Mairie, propriétaire des terrains.

- **Circulations douces** : le PLU intègre les plans de déplacement avec des voies cyclables. Prévision d'équipements additionnels (stationnement, balisage...), d'améliorer les continuités de parcours et d'étudier la possibilité de zones de rencontre (20) avec transport collectif (petit train). Un groupe de travail avec des associations pourrait être envisagé pour améliorer l'existant à des fins de déplacements cyclables. Besoin de coordination avec Cap Atlantique. A noter aussi la question de la maintenance de la piste cyclable côtière (Cap Atlantique) .

Projet de réalisation de parcours d'orientation au sud, sur le modèle de l'existant du Bois, en concertation avec le Conseil Général.

- **Economies d'énergie** : déjà de nombreuses actions initiées (remplacement des lampes par éclairage basse conso, bilan thermique de bâtiments communaux), quelques véhicules (cycles) électriques, gestion des consommables. A poursuivre lors de la mise en place du PCET. Objectif de réduction de 10% des consommations eau et énergie des bâtiments communaux.

- **Éducation des Jeunes** : un contrat de partenariat existait avec le CPIE Les Korrigans. Avis favorable pour renouveler un tel contrat avec CPIE LOE pour des animations dans les écoles. Réflexions en cours sur la mise en place des activités périscolaires en septembre 2014. (durées d'1h30).

- **Zone artisanale et commerciale du Poull'go** : projet de requalification avec coordination et financements de Cap Atlantique : détails et planning à établir.